

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE

MINISTRE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES
DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

SOUS-DIRECTION DU BUDGET, DU MATERIEL ET DE LA
MAINTENANCE

SERVICE DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE - WORK - FATHERLAND

MINISTRY OF SMALL AND MEDIUM-SIZED
ENTERPRISES, SOCIAL ECONOMY AND HANDICRAFTS

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF GENERAL ADMINISTRATION

SUB-DEPARTMENT OF BUDGET, EQUIPMENT AND
MAINTENANCE

CONTRACTS SERVICE

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET

(PROCEDURE D'URGENCE)

001 /ASMI/MINPMEESA/SG/DAG/SDBMM/SM/2020 DU 16 JAN 2020
RELATIF A L'AMENAGEMENT DU SITE POUR LA 6^{eme}
EDITION DU SALON INTERNATIONAL DE L'ARTISANAT AU
CAMEROUN (SIARC).

DOSSIER D'AVIS DE SOLLICITATION
A MANIFESTATION D'INTERET

FINANCEMENT : BIP MINPMEESA - EXERCICE 2020



AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET (PROCEDURE D'URGENCE)

N° 71 YASMI/MINPMEESA/SG/DAG/SDBMM/SM/2020 DU 10 JAN 2020
RELATIF A L'AMENAGEMENT DU SITE POUR LA 6^{ème} EDITION
DU SALON INTERNATIONAL DE L'ARTISANAT AU CAMEROUN
(SIARC).

Le Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat lance pour le compte de son ministère un avis de sollicitation à manifestation d'intérêt, à l'intention des entreprises et cabinets d'études en vue de l'aménagement du site pour la 6^{ème} édition du Salon International de l'Artisanat au Cameroun (SIARC).

1- PARTICIPATION ET ORIGINE

La participation au présent avis de sollicitation à manifestation d'intérêt est ouverte aux entreprises de droit Camerounais spécialisées dans les domaines de l'événementiel, de la conception de plans architecturaux en structures métalliques et/ou en bois, du montage des structures métalliques, de l'aménagement des sites pour la tenue des foires et salons divers.

2- FINANCEMENT :

BIP MINPMEESA, exercice 2020.

3- CRITERES DE PRE-QUALIFICATION

a-Critères éliminatoires.

- Dossier administratif incomplet, falsifié ou non conforme après 48 heures ;
- Offre technique incomplète ;
- Le consultant devra posséder une expérience d'au moins 05 ans dans son domaine d'activité et justifier avoir réalisé au moins 4 travaux d'aménagement de sites dont 2 sites pour les salons internationaux.
- Seuls les candidats ayant totalisé à l'issue de l'évaluation une note technique supérieure ou égale à quatre vingt (80) points sur cent seront pré-qualifiés pour l'appel d'offres restreint.

b-Critères essentiels.

1. Présentation générale des offres (5 points).
2. Organisation du consultant et méthodologie (30 points).
3. Qualification et expérience du personnel (40 points).

4. Références du soumissionnaire (20 points).
5. Moyens logistiques et matériels (5 points)

4- DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les candidats à cet appel à manifestation d'intérêt devront fournir en sept (07) exemplaires, dont un (un) original et six (06) copies marqués comme tel, les pièces ci-après, dont le dossier est présenté en deux (02) volumes :

Volume 1 : dossier administratif et fiscal

Le volume 1 comprendra impérativement les documents administratifs ci-après (en originaux et copies certifiées conformes et en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur au Cameroun ;

1. Une lettre de déclaration de manifestation d'intérêt du candidat faisant apparaître sa raison sociale, son adresse et, le cas échéant les pouvoirs délégués au(x) signataire(s) ;
2. Une attestation de non-redevance ;
3. Une attestation de non exclusion des marchés publics (ARMP) ;
4. Une attestation de non faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première Instance du domicile ;
5. Le registre de commerce ;
6. Une déclaration sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné une prestation ;
7. Une attestation de soumission pour CNPS (original).

Ces pièces doivent être soit en originaux soit en photocopies certifiées conformes aux originaux. L'absence d'une de ces pièces disqualifie automatiquement le dossier du soumissionnaire.

Volume 2 : dossier technique.

Le dossier technique devra comprendre :

1. La présentation du cabinet ou du BET ;
2. La compréhension de la mission –méthodologie ;
3. L'organigramme ;
4. Le programme d'intervention prévisionnel.
5. L'organigramme prévisionnel des travaux ;
6. La liste du personnel clé à mettre en œuvre dans le cadre de la mission et ses attributions.
7. Le curriculum vitae (CV) de l'ensemble du personnel signé et daté;
8. Les copies certifiées conformes de leurs diplômes;
9. L'attestation d'inscription à différents ordres professionnels
10. Les références du candidat (le cabinet présentera ses références dans un tableau synoptique faisant ressortir, la date de réalisation, la prestation réalisée, le coût et le bénéficiaire) ;
11. Les contrats ou les bons de commandes et procès-verbaux de réception se rapportant aux prestations effectuées ainsi que tous autres documents susceptibles de faciliter une meilleure compréhension et la justification des prestations réalisées.
12. La description des locaux et le plan de localisation
13. La liste des moyens logistiques dont dispose le candidat pour la réalisation de la mission ; il devra soit justifier de la propriété des moyens logistiques et matériel nécessaires à réalisation des prestations soit fournir des garanties d'une éventuelle location.

Le soumissionnaire devra disposer ou s'engager à embaucher avant le début des prestations, le personnel technique compétent et nécessaire à la bonne exécution des missions. Le minimum d'équipe à mobiliser est la suivante :

Pour exécuter la mission, le consultant devra disposer d'une équipe d'experts composée ainsi qu'il suit :

➤ **Un chef de mission :**

Ingénieur de conception en génie civil, il doit justifier d'au moins 05 ans d'expérience en matière de conception de plans architecturaux en structures métalliques et ou en bois, du montage des structures métalliques et de l'aménagement des sites. Il doit pouvoir concevoir les plans d'aménagement et d'installation du site du SIARC et justifier d'une expérience dans la construction des chapiteaux et des stands. Des connaissances en informatique (maîtrise des logiciels de montage 3D) et dans le domaine de l'évènementiel constituent un atout majeur.

➤ **Un expert en infographie :**

Spécialiste dans la conception des outils de communication visuelle, il doit être titulaire d'un certificat de formation professionnelle ou d'un diplôme de niveau BAC+3 en infographie. L'expert devra en plus justifier d'au moins 3 années d'expérience dans son domaine de compétence. La maîtrise du français et de l'anglais constitue un atout majeur.

➤ **Un expert en montage des structures**

Ingénieur de travaux de génie civil, il doit pouvoir coordonner les équipes opérationnelles sur le terrain. Il doit être capable de lire, d'interpréter et de conduire la réalisation des plans d'installation du site. Il doit justifier d'une expérience d'au moins 3 ans.

En plus des personnels clés, le consultant devra en fonction de sa méthodologie proposer un personnel d'appui que la commission devra apprécier en fonction de son offre.

5- DEPOT ET PRESENTATION DES OFFRES.

Le dossier de manifestation d'intérêt sera rédigé en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tel. Ils seront présentés dans une enveloppe extérieure anonyme et portant la mention :

**« AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET
N° [] /ASMI/MINPMEESA/SG/DAG/SDBMM/SM/2020 DU [] JAN RELATIF A
L'AMENAGEMENT DU SITE POUR LA 6ème EDITION DU SALON
INTERNATIONAL DE L'ARTISANAT AU CAMEROUN (SIARC).
(PROCEDURE D'URGENCE)**

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

Les enveloppes intérieures anonymes devront contenir deux (02) enveloppes cachetées :

- Une première enveloppe cachetée dite « enveloppe A » marquée comme telle, portant la mention « dossier administratif » ;
- Une deuxième enveloppe cachetée dite « enveloppe B » marquée comme telle, portant la mention « dossier technique ».

6- PUBLICATION DES RESULTATS.

Les cabinets ayant obtenu une note supérieure ou égale à quatre-vingt (80) points sur cent (100) seront consultés dans le cadre de l'Appel d'Offres Restreint.

7- REMISE DES OFFRES.

Chaque offre devra parvenir au Service des Marchés du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, au plus tard le 03 FEV 2020 à 11 heures précises.

8- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES.

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Immeuble ministériel dit « Immeuble ministériel N° 1 », quinzième étage, porte n° 15T02, Service des Marchés du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, Téléphone : 222 22 40 60, B.P: 6096 Yaoundé.

Ampliations:

- MINMAP ;
- ARMP (publication et archivage) ;
- Président CPM/MINPMEEESA;
- Affichage;
- Chronof/Archives.

Fait à Yaoundé, le 01 JAN 2020

**Le Ministre des Petites et Moyennes
Entreprises, de l'Economie Sociale et
de l'Artisanat**



Handwritten signature
BASSILEKIN III